# 

* Date : 04-07-2008
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2008767706
* Auteur :

Justice de paix du canton d'Enghien-Lens, siège de Lens
Suite à la requête déposée le 9 juin 2008, par ordonnance du 24 juin 2008, du juge de paix du canton d'Enghien-Lens, siège de Lens, a été levée la mesure d'administration provisoire prise par ordonnance du 15 février 2008, à l'égard de M. Claude Honoré, domicilié rue Grande 77, à 7050 Jurbise (Herchies), cette personne étant redevenue capable de gérer ses biens, il a été mis fin, en conséquence, à la mission de son administrateur provisoire, à savoir : M. Philippe Randour, domicilié rue Bauffe 8, à 7870 Lens.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Delavallée, Marcel.